

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPMENT
Département de l'agriculture et de l'agro-industrie

(OSAN2)

MULTINATIONAL - PROJET DE DIFFUSION DU RIZ NERICA (PMDRN)

MISSION D'ACHEVEMENT

RAPPORT PRINCIPAL

Elaboré par :

M.L KANE, Agroéconomiste, OSAN2

A. DJIRO, Agronome, OSAN2

M.A.B. SY, Consultant

M.H. SNANE, Consultant

Février 2012

RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP)

A. INFORMATIONS SUR LE PROJET ET DATES CLES

I. INFORMATIONS DE BASE

Référence du Projet : BEN : P-Z1AAO-068; MAL: P-Z1AAO-072 ; GU : P-Z1AAO-071 ; GA : P-Z1AAO-069 ; GH: P-Z1-AA0-070 ; NG: P-Z1-AAO-073 ; SL: P-Z1-AA0-074 ; AR : P-Z1AAO-058	Titre du Projet : Multinational – Projet de diffusion du Riz NERICA	Pays : Bénin (BEN); Mali (MA); Guinée (GU); Ghana (GH); La Gambie (GA); Nigéria (NG); Sierra Leone (SL); Africa Rice (AR)	
Instrument(s) de Prêt : BEN: 2100150007159 GU: 2100150007162; GH: 2100150007161; A: 2100150007163; NG: 2100150007158 ; SL: 2100150007164 ; GA: 2100150007160; WARDA: 2100155001970		Secteur : Développement rural	Catégorie : Environment-tale II.
Engagement Initial : BEN: 1 450 000,00 UC; GU: 3 000 000,00 UC; GH: 2 650 000,00 UC; MA: 2 920 000,00 UC NG:5 570 000,00 UC; SL: 2 850 000,00 UC; GA: 1 560 000,00 UC; WA(don): 2 000 000,00 UC	Montant Annulé :	Montant Décaissé : BEN : 1 052 700,43 UC ; GU : 2 131500 UC ; GH : 2 572 878,45UC MA : 2 905 743,33UC ; NG: 4 559 989,25UC ; SL: 2 253 280,32UC GA: 1 264 010,63 UC; WA: 2 000 000,00 UC	% Décaissé : BEN: 72,60% ; GU: 71,05% ; GH : 97,08% MA: 99,5% ; NG : 81,87% ; SJ : 82.03% GA : 81,02% ; WA : 100%
Emprunteur :			
Organe(s) d'Exécution : BEN: Ministère Agriculture et Pêche, Institut National de la Recherche Agronomique GU: Ministère Agriculture, Elevage, Eaux et Forêts/Service National de la Promotion et de la Vulgarisation GH: Ministère Alimentation et Agriculture/Direction des Services des Cultures MA: Ministère de l'Agriculture/Institut d'Economie Rurale NG: Ministère Fédéral Agriculture et Développement Rural/Programme National de la Sécurité Alimentaire SL: Ministère de l'Agriculture des Forêts et de la Sécurité Alimentaire. GA: Ministère de l'Agriculture / National Agricultural Research Institute WA: Africa Rice/ARI.			
Co-financiers et Autres Partenaires Extérieurs :			
Pays	Gouvernement	Bénéficiaires	
Bénin	280 000 UC	100 000 UC	
Guinée	640 000 UC	100 000UC	
Ghana	490 000 UC	100 000 UC	
Mali	550 000 UC	130 000 UC	
Nigéria	1 290 000 UC	180 000 UC	
Sierra Leone	510 000 UC	100 000 UC	
Gambie	250 000 UC	80 000 UC	

II. DATES CLES

Note de Concept du Projet Approuvé par Ops. Com. : Non applicable	Rapport d'évaluation Approuvé par. Ops Com : Non applicable	Approbation par le Conseil d'administration : 26 septembre 2003	
Restructuration(s) Non applicable			
	Date initiale	Date effective	Ecart en termes de mois [date effective-date initiale]
ENTREE EN VIGUEUR		5 février 2005	
REVUE A MI-PARCOURS	3 août 2006	Mars 2009	31 mois
CLÔTURE	31 décembre 2010	30 juin 2011 pour Mali 30 juin 2012 pour Guinée 30 décembre 2011 pour les autres	Mali:6 mois Guinée: 18 mois Autres:12 mois

II. RESUME DES NOTES

CRITERES	SOUS-CRITERES	NOTES
RENDEMENT DU PROJET	Réalisation des Résultats	BE : 1,95 ; ML: 2,77 GU : 2,10 ; GA: 2,11; GH : 2,42; NG : 1,84 SL : 2,02 Moyenne : 2,17
	Réalisation des Rendements	2,05
	Respect du Calendrier	3,1
	RENDEMENT GENERAL DU PROJET	2,5
PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conception et état de Préparation	2,79
	Supervision	3,33
	PERFORMANCE GENERALE DE LA BANQUE	3,06
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Conception et état de Préparation	1,5
	Exécution	2,2
	PERFORMANCE GENERALE DE L'EMPRUNTEUR	1,85

III. RESPONSABLES DU PROJET AU SEIN DE LA BANQUE

FONCTIONS	A L'APPROBATION	A L'ACHEVEMENT
Directeur Régional	C. SPENCER	J. LITSE
Directeur Sectoriel	C. SPENCER	A. BEILEH
Chef de Projet	B. BOEDTS	E. ATTIOGBEVI-SOMADO
Chef de l'équipe du RAP		L. KANE
Membres de l'équipe du RAP		L. KANE ; A. DJIRO ; 2 consultants

B. CONTEXTE DU PROJET (300 mots)

La demande annuelle de riz en Afrique de l'Ouest est estimée à plus de 8 millions de tonnes. Depuis les années 70, la production rizicole croît au taux de 5,1 % par an, dont 70 % sont imputables à l'extension des superficies, et 30 % seulement à une augmentation des rendements. Selon la FAO, les importations annuelles sont passées à plus de 4 millions de tonnes pour un coût de 1 milliard de dollars par an sur les maigres ressources en devises des pays.

C'est dans ce contexte et dans le but de sécuriser la production agricole que le PDRN a été initié. Il va diffuser des variétés de riz NERICA, mises au point par Africa Rice ex ADRAO. Le PDRN va organiser les producteurs des zones du projet en groupements de producteurs du riz NERICA et en unions pour pouvoir les appuyer à produire des semences de qualité et du riz commercial compétitif. Ils vont être appuyés en semences de base nécessaires, en technologies de production optimale de riz, en encadrement, en matériel d'expérimentation, de production et de

Transformation ainsi que par des infrastructures de stockage, de vente des produits et du matériel post récolte. En 2011, le portefeuille de la Banque dans le domaine agricole comporte le nombre de projets : Mali (8) ; Bénin (4) ; Guinée (1) ; Ghana (7) ; Gambie (2) ; Nigéria (4) ; Sierra Léone (2).

C. OBJECTIF DU PROJET ET CADRE LOGIQUE

L'objectif sectoriel du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire dans sept (7) pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Gambie, Ghana, Guinée, Mali, Nigéria et Sierra Léone).

L'objectif spécifique du projet est l'augmentation de la production de riz et des produits de substitution aux importances grâce à l'amélioration de l'accès aux variétés de riz NERICA à haut rendement.

Le projet comporte quatre composantes : a) transfert de technologie ; b) appui à la production ; c) renforcement des capacités ; et d) coordination du projet. Transfert de technologie : Les ressources du don FAD permettront à l'ADRAO de produire des semences de base de NERICA. Près de 16 tonnes de semences seront produites par l'ADRAO durant la période d'exécution du projet pour être distribuées dans les pays participants. Le projet financera la recherche adaptative in situ par les institutions nationales de recherche agricole soutenues par l'ADRAO. Appui à la production : Le projet appuiera les services de vulgarisation existant dans la zone du projet afin d'assurer l'encadrement technique effectif des bénéficiaires. Renforcement des capacités : Les groupements paysans constitueront les relais pour la prestation de services, notamment les services de vulgarisation, la formation et la gestion de crédit de groupe. Le projet appuiera les CCP, les institutions de vulgarisation et les institutions de recherche agricole intervenant dans le projet. Coordination du projet : Des cellules de coordination de projets (CCP) existantes, compétentes et expérimentées, ont été identifiées pour s'occuper de la coordination des activités du projet. Les emprunteurs affecteront chacun un spécialiste du suivi/évaluation dans les CCP afin d'améliorer le suivi et l'évaluation des activités du projet.

CARACTERISTIQUES DES OBJECTIFS DU PROJET		EVALUATION	NOTE
PERTINENTS	a) Pertinent au regard des priorités de développement du pays.	Le PDRN s'inscrit bien dans la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture des 7 pays afin de réduire la pauvreté et d'atteindre la sécurité alimentaire.	4
REALISABLES	b) Objectifs jugés réalisables au regard des contributions au projet et des délais envisagés.	Les 2 piliers du projet sont les services de recherche et de vulgarisation. A l'exception du Sierra Leone, pays post conflit, les autres pays sont bien dotés en services de recherche et de vulgarisation assez opérationnels pour réaliser les objectifs du projet dans les délais envisagés.	3
COHERENTS	c) Conforme à la stratégie nationale ou régionale de la Banque.	Le Projet cadre bien avec la stratégie d'intervention du Groupe de la Banque qui visait à contribuer la croissance économique en vue de réduire la pauvreté. Cette stratégie était notamment axée sur l'intensification de la riziculture	4

		par l'introduction de variétés de riz NERICA à haut rendement, à cycle court et adapté aux conditions difficiles. Il s'aligne avec la stratégie de l'ECOWAP.	
	d) Conforme aux priorités générales de la Banque.	Les objectifs du projet sont conformes aux priorités de la Banque en matière de diversification et de valorisation de la production agricole, de développement des ressources humaines et de réduction de la précarité des populations rurales et la lutte contre la dégradation du milieu naturel.	4

Remarque : Compte tenu des insuffisances de la matrice initiale du Projet, il est apparu nécessaire de reformuler le cadre logique sous la forme du tableau ci-après qui reprend les éléments du rapport d'évaluation en les restructurant par composante, pour une meilleure cohérence et exploitation.

OBJECTIFS	INTITULE	RESULTATS ATTENDUS	EFFETS ATTENDUS	INDICATEURS A MESURER
Objectif global: Réduction de la pauvreté et renforcement de la sécurité alimentaire du pays.	Réduire la pauvreté et renforcer la sécurité alimentaire du pays.	Le revenu annuel de 241 000 familles paysannes augmente de 235,80 \$ EU/ha à l'an 5 du projet. L'apport calorifique s'améliore à la 3 ^e année du projet.	L'amélioration des conditions de vie des producteurs. L'amélioration des conditions d'amélioration	Nombre de ménages dont les revenus ont augmenté. Nombre de ménage dont l'apport calorifique a augmenté.
Objectifs spécifiques: Augmentation et diversification de la production	Accroître la production de riz et les produits de substitution aux importations.	54000 T de semences de NERICA produites et commercialisées. Augmentation de la production de 600 000T de riz NERICA à la 5 ^e année du projet Economie de près de 4,0 millions de \$ EU réalisée à la 3 ^e année.	Augmentation et diversification de la production agricole Réduction de la sortie de devises pour l'achat du riz importé.	Statistiques productions agricoles. Statistiques macroéconomiques.

Composante A : Transfert de Technologies

1. Adoption des variétés et techniques culturales pour le NERICA.	1.1 Approvisionnement en semences de pré-base aux SNRAV par ARI. 1.2 Recherche sur l'amélioration des variétés de riz. 1.3 Réaliser la sélection variétale participative au niveau de la recherche (PVS-R) et de la vulgarisation	1.1 Une quantité de 1,4T de semences de pré-base livrée par ARI aux SNRAV de chaque pays. 1.2 Des variétés de riz sont améliorées par les SNRA et ARI pour les différentes conditions écologiques. 1.3 Environ 10 variétés sont identifiées pour la PVS-R et PVS-V dont 2 à 3 seront adoptés/ enregistrés par site. 1.4 Essais de technologie complémentaire sur ces	1.1 Les variétés de semences de pré-base sont essayées par les SNRAV. 1.2 Production de semences de prébase de variétés performantes et adaptées par les SNRA et ARI. 1.3 Les besoins des producteurs de semences de base (privés et gouvernementale) en semences de pré-base sont satisfaits	1.1 Quantités de semences de pré-base et de base fournies par Africa Rice (ARI). 1.2 Nombre de nouvelles variétés performantes. Découvertes par la recherche. 1.3 Quantités de semences de prébase produites par la recherche. 1.4 Evolution des superficies de cultures de riz
---	---	---	---	---

	(PVSE). 1.4 Recherche accompagnement sur les variétés de riz adoptées.	variétés afin d'atteindre le rendement ciblé de 2,5 T/ha.	par les SNRA et SNVA. 1.4 Les agriculteurs ont adopté plus l'intensification des cultures que l'extension des parcelles pour augmenter la production	intensifiées. 1.5 Evolution des superficies défrichées.
2. Production de semences de base.	2.1 Production de semences de base par les institutions spécialisées	2.1 Production de semences de base par les institutions spécialisés et les groupes de producteurs.	2.1 Les besoins des producteurs de semences certifiées sont satisfaits en semences de base des variétés de NERICA adoptées.	2.1 Statistiques des productions de semences de base.
3. Conservation de la biodiversité.	3.1 Les variétés locales de riz sont cataloguées et conservées.	3.1 Une centaine de variétés locales de riz sont cataloguées et conservées au niveau national, régional ou international	3.1 Conservation du potentiel productif des variétés de riz par des croisements avec les variétés locales.	3.1 Quantités et nombre de riz local conservés dans des chambres froides
4. Production de semences de base.	2.1 Production de semences de base par les institutions spécialisées.	2.1 Production de semences de base par les institutions spécialisés et les groupes de producteurs.	2.1 Les besoins des producteurs de semences certifiées sont satisfaits en semences de base des variétés de NERICA adoptées.	4.1 Statistiques des productions de semences de base.
5. Conservation de la biodiversité.	4.1 Les variétés locales de riz sont cataloguées et conservées.	3.1 Une centaine de variétés locales de riz sont cataloguées et conservées au niveau national, régional ou international leaders.	3.1 Conservation du potentiel productif des variétés de riz par des croisements avec les variétés locales.	5.1 Quantités et nombre de riz local conservés dans des chambres froides.
6. Technologie des techniques culturelles et des techniques de traitement	5.1 Démonstration des techniques culturelles. 4.2 Démonstration des techniques de traitement du riz.	5.2 Formation sur l'utilisation du matériel adapté de pré et de post-récolte acquis par le projet. 5.3 Formation sur l'utilisation du matériel de traitement du riz acquis par le projet.	3.1 Adoption des nouvelles techniques culturelles pour améliorer la productivité de la main d'œuvre. La plus-value de la production de riz est améliorée au niveau communautaire.	4.1 Nombre de chaque type d'équipement acquis par les communautés par recours au crédit. Nombre de chaque type de matériel de traitement du riz acquis par les communautés par recours au crédit.
Composante B : Appui à la production				
1. Mobilisation et Formation des	1.1 Mobilisation et formation des producteurs et autres	1.1 33 000 paysans, commerçants, financiers et transformateurs de la filière riz sont sensibilisés, formés,	1.1 Les producteurs et autres intervenants se sont organisés en groupements et autres	1.1 Nombre de producteurs et autres organisés et formés par le projet.

producteurs.	<p>intervenants dans la filière Riz.</p> <p>1.2 Formation des techniciens et vulgarisateurs de terrain.</p>	<p>organisés et encadrés.</p> <p>1.2 400 000 ha de terres de plateau seront cultivés en riz avec un rendement qui passe de 0.8 T à 2,5 T/ha.</p> <p>1.3 Réclamation de nouvelles terres et conversion d'autres cultures de plateau (Coton, Mais) vers la culture de riz.</p>	<p>types d'associations.</p> <p>1.3 Les liens solides ont été établis entre les différents maillons de la chaîne d'intervenants dans la filière riz.</p>	<p>1.2 Nombre de personnes formées par catégorie de personnes et thèmes de formation.</p> <p>1.3 Evolution des superficies et des rendements de riz.</p>
2. Système communautaire de production de semences certifiées.	<p>2.1 Multiplication des variétés de riz adoptées/enregistrées</p>	<p>2.1 Environ 54135T de semences certifiées seront produites dans les zones du projet.</p> <p>2.2 Les producteurs de semences supervisés et formés pour la conservation de la pureté variétale des semences.</p>	<p>2.1 L'institution de certification de riz fonctionnelle dans le pays.</p> <p>2.2 Les besoins en semences certifiées des variétés de riz adoptées/enregistrées sont satisfaits.</p>	<p>2.1 Nombre de semenciers leaders contrôlés par les institutions de semences.</p> <p>2.2 Quantités de semences certifiées produites</p>
3. Infrastructures.	<p>3.1 Amélioration des routes d'accès aux zones de production.</p> <p>3.2 Autres travaux de génie civil.</p>	<p>3.1 1350 km de routes sont améliorés en année 3.</p> <p>3.2 Construction de magasins de stockage de semences, de magasins de stockage de riz de blanc, d'aires de séchage et d'étals de vente en année 3.</p>	<p>3.3 Réduction des coûts de la production et de la commercialisation des intrants, des équipements et des produits dérivés du riz.</p> <p>3.2 Amélioration des revenus par la réduction des pertes au niveau des manipulations post-récolte de la production.</p>	<p>3.1 Longueur et qualité des routes améliorées et évolution du trafic sur ces routes.</p> <p>4.1 Nombre d'infrastructures construites et opérationnelles.</p>
4.	<p>4.1 Formation des bénéficiaires sur des thèmes indirectement liés à la production.</p> <p>4.2 Etudes sur les semences, stockage commercialisation des semences et des intrants.</p> <p>4.3 Etude du Plan de Gestion environnementale et sociale (PGES).</p>	<p>4.1 Les paysans sont sensibilisés sur les maladies VIH/SIDA, Paludisme et sur les aspects Genre.</p> <p>4.2 Réalisation au niveau régional de 2 études portant sur la revue des politiques en matière de semences, de stockage de riz et d'intrants, d'accès au crédit, et de commercialisation.</p> <p>4.3 Réalisation du plan de gestion environnementale et social (PGES).</p>	<p>4.1 La productivité de la main d'œuvre est améliorée. Les impacts négatifs liés aux maladies endémiques, au non implication des femmes et à l'utilisation des produits.</p> <p>4.2 Le marché des semences de riz et des intrants pour la production maîtrisé. Les quantités de semences et d'intrants sont disponibles.</p> <p>4.3 L'environnement du projet est protégé ; les effets</p>	<p>4.1 Evolution des maladies dans les centres de santé.</p> <p>4.2 Impact des études réalisées.</p> <p>4.3 Nombre d'effets négatifs sur l'environnement</p>

			négatifs sont mitigés et les effets positifs bonifiés.	atténués et d'effets positifs bonifiés.
Composante C: Renforcement des capacités				
1. Etudes d'impact	1.1 Etude et recherche socio-économique sur l'impact des activités du projet.	1.1 Instauration d'un système d'information des marchés de riz fonctionnel.	1.1 La filière Riz au niveau national devient rentable et va concurrencer la filière de riz importé.	1.1 Evolution des importations du riz.
2. Formation et logistique.	2.1 Formation des chercheurs et équipement des instituts de recherche	2.1 Participation des chercheurs à des stages, congrès et manifestations scientifiques régionales et Internationales. Fourniture de matériels et équipements.	2.1 Durabilité de la culture de riz de plateau par la conservation du potentiel génétique des variétés et l'utilisation des paquets technologiques de pointe.	2.1 Nombre de chercheurs et techniciens bénéficiaires. Nombre d'articles scientifiques publiés.
	2.2 Formation et équipement des cadres du service de la vulgarisation et de l'unité de Coordination du projet.	2.2 Le personnel a participé à des stages et des manifestations scientifiques au niveau national et régional. Acquisition de matériels et fournitures.	2.2 Durabilité des investissements réalisés par le projet par le renforcement de la capacité des institutions permanentes du pays. 2.3 Les activités du projet sont effectivement réalisées.	2.2 Nombre de publications, documents et de brochures distribués. 2.3 Nombre et type d'équipements acquis.
Composante D : Gestion du Projet				
1. Coordination nationale du Projet.	1.1 Installer la CCP. 1.2 Mise en place d'un comité de promotion du riz NERICA (CPRN) et du Comité National de Pilotage (CNP).	1.1 Nomination du personnel de la CCP. Elaboration du manuel de procédures et informatisation du système comptable. 1.2 Etablissement et suivi des conventions et des contrats établis avec les opérateurs. 1.3 Réunions, ateliers organisés par le CPRN et le CNP. 1.4 ARI participe à la réalisation du projet et organise et coordonne les activités au niveau régional grâce à la mise en place	1.1 Supervision et suivi efficace des activités physiques et financières du projet. 1.2 Implication efficace des bénéficiaires dans l'exécution des activités du projet par les opérateurs. Programmation et réalisation efficace des activités du projet.	1.1 Adéquations du personnel installé avec le PAR. 1.2 Qualité des acquisitions et de la gestion financière du projet. 1.3 Rapports des opérateurs et prestataires. Nombre de réunions du CPRN et CNP.

		d'un comité de pilotage.		
2. Coordination régionale du projet	2.1 Suivi évaluation.	2.1ARI coordonne le système d'information commerciale des marchés de riz et les travaux de recherche des Instituts Nationaux	2.1 des programmes annuels établis par les comités de pilotage nationaux. 2.2 Coopération et intégration régionale dans la production et la commercialisation des semences de riz NERICA.	2.1 Nombre de réunions de coordination tenues.

CARACTERISTIQUES DES OBJECTIFS DU PROJET		EVALUATION	NOTE
LOGIQUE	a) Prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	Le cadre logique tel qu'il est présenté ne fait pas apparaître l'enchaînement causal logique pour atteindre les objectifs du projet. Il a été établi selon l'ancien format.	2
MESURABLE	b) Enonce les objectifs et les effets attendus de manière mesurable et quantifiable.	Les impacts de la majorité des activités du projet (production, superficie, revenu des bénéficiaires, impact environnemental et social) ne sont pas quantifiés et mesurés. La situation de référence par district/State et même par pays n'est pas établie.	2
DETAILLÉ	c) Mentionne les risques et les hypothèses clés	Le cadre logique mentionne les hypothèses clés pour la réussite du projet. Les risques exogènes au maître d'ouvrage (Inflation importante, Capacité des prestataires) se sont avérés importants.	2

D.RESULTATS ET RENDEMENTS

I. PRODUITS OBTENUS

PRINCIPALES ACTIVITES		Note de l'évaluation (1 à 4)	Proportion des coûts du Projet en % calculée à l'évaluation n	Note pondérée
Résultats Attendus	Résultats Obtenus			
Composante A : Transfert de technologies				
Fouriture semences pré-base et de base par Africa Rice aux SNRA : BEN: 1,400 T ; ML: 2,300 T GU: 2,250 T ; GA : 1,6; GH: 1,6 T ; NG: 3,0T ; SL : 1,6 T.	Semences de pré-base et de base fournies par ARI aux NRAS : BEN: 10,2 T ; ML : 1,3 T GU : 0,890 T ; GA : 1,3T GH : 0,9 T de pré-base+ 4,9 T de base ; NG : 6,9 T (pré-base + base) ; SL : 1,7 T.	BEN: 4; ML: 3; GU: 2; GA : 3; GH :4 ; NG : 4; SL : 4	0.02	BEN : 0,08; ML : 0,06; GU : 0,04 ; GA : 0,06; GH : 0,08 ; NG : 0,08 ; SL : 0,08
Réaliser des PVS-R et PVS-E pour adoption et enregistrement des variétés (Nombre) : BEN : 6 à 10 ; ML : 6 à 10 GU : 6 à 10 ; GA : 6 à 10 GH: 6 à 10 ; NG: 9 à 18 SL: 6 à 10 ;	Variétés adoptées/ enregistrées : BEN : 10 adoptés/0 enregistrés ; ML : 9 adoptés/0enregistrés GU : 8 adoptés/ 0 enregistrés ; GA : 7 GH: 5 adoptés/0 enregistrés ; NG:7 adoptés/0 enregistrés SL: 8 adoptés / 0 enregistré	BEN: 2; ML : 2; GU :2; GA : 2 GH: 2; NG : 2 SL : 2.	0.016	BE : 0,048; ML : 0,048; GU : 0,048; GA : 0,048; GH : 0,048 NG : 0,048; SL : 0,048
Essais sur les technologies complémentaires (fertilisation, désherbages,	Nombre de thèmes adoptés par les agriculteurs et brochures développées (Nombre thèmes/			

semis en ligne) Nombre sites/ Nombre Thèmes : BEN : 6 thèmes ; ML : 6 thèmes GU : 6 thèmes ; GA : 6 thèmes GH : 6 thèmes ; NG: 6 thèmes SL: 6 thèmes ; Rendement moyen visé dans la zone d'intervention du projet: 2,5 T/ha	nombre brochures) : BEN : 4 thèmes ; ML : 4 thèmes ; GU : 4 thèmes ; GA : 4 thèmes GH: 4 thèmes ; NG: 4 thèmes/en cours (convention) ; SL: 4 thèmes. Le rendement moyen obtenu dans la zone d'intervention du projet < 2,5T/ha suite à l'adoption non généralisée des thèmes. Le désherbage chimique a été peu utilisé.	BEN : 3 ; ML : 3 ; GU : 3 ; GA : 3 ; GH : 3 ; NG : 3 ; SL : 3.	0.01	BEN : 0,03; ML : 0,03 ; GU : 0,03; GA : 0,03 ; GH: 0,03 ; NG: 0,03 ; SL: 0,03.
	Production de semences de base par pays (PN) : BE : 59 T ; ML: 167 T; GU : 45 T ; GA : 65 T ; GH : 134 T ; NG: 110T ; SL: 122 T	BE : 3; ML: 2; GU: 2; GA: 4; GH: 4; NG: 3; SL : 2.	0.018	BE : 0,054 ; ML : 0,036 ; GU : 0,036 ; GA : 0,072 ; GH : 0,072 NG : 0,054; SL : 0,036
Les variétés traditionnelles de riz sont identifiées et conservées dans des chambres froides. BEN : 122 ; ML : 667; GU : 100 ; GA :30 GH:60;NG: 60;SL: 30	Variétés traditionnelles de riz identifiées/ conservés : BEN :122/0;ML :167/0 GU :100/0;GA :15/0 GH:30/0;NG: 60/20;SL: 30/0	BEN:2;ML: 2; GU:2; G : 2 ; GH :2; NG: 3; S : 2	0.001	BE: 0,002; ML: 0,002 ; GU: 0,002; GA: 0,002; GH: 0,002; NG: 0,003; SL:0,002
Equipements de production fournis à titre expérimental Batteuse (bat), motoculteur (mot), semoir (sem.) et moissonneuse manuelles (mois.), tracteurs (tract) : BEN : 8 bats, 1eg, 20desh ML : 8 bat, 20 des, GU : 6 bat, 6 mot, 6 sem GA : 3 bats, 3mot, 3 sem, 3mois ; GH : 3 bats, 3mot, 3 sem, 3mois ; NG : 6 bats, 6 mots, 6sem, 6mois ; SL : 4 bats, 4mot, 4sem, 4 mois.	Equipements de production acquis/ expérimentés : BEN : 18 bat, 170 sem, 20 des ; ML : 17 bat, 13 étuv, 59 sem, 27 des ; GU: Aucune information sur la finalité et l'état des équipements acquis. GA : 12bat, 12 mot, 18 sem. , 2trac (CA) ; GH: 3 bat, 5 mot, 5pump:(non entretenus) NG:18bat, 12mois, 60sem, 3tract (CA) SL: 4 bats (non installé) ,4 tract (CA). La note attribuée tient aussi compte de leur impact (formation, nouvelles acquisitions par recours au crédit). La maintenance des	BEN: 2; ML: 3 GU :1; GA : 3 GH :2; NG : 1 S : 1	0.024	BE :0,048;ML : 0,072;GU:;0,024 ;GA :0,072;GH: 0,048;NG:0,024; SL:0,024

	machines distribuées laisse à désirer.			
Equipements de transformation (nombre de petite rizerie) : BEN : 5 ; ML : 5 ; GU : 3 ; GA : 3 ; GH : 3 ; NG : 6 ensemble ; SL: 5.	Equipements de transformation acquis et expérimentés : BEN: 0; ML: 1 testée ; GU : 3 testée ; GA : 6 (une seule testée) ; GH : 3 (une seule testée). NG: 12 (aucune testée). SL: 4 (aucune testée). La note tient compte de leur impact.	BEN: 0; ML:1 GU: 2; GA: 2 GH: 2; NG: 1 SL: 1	0.052	BE : 0 ; ML : 0,052 GU: 0,104 ; GA : 0,104 GH: 0,104; NG: 0 ,052 SL: 0,052
Composante B : Appui à la production				
Nombre d'agriculteurs organisés en groupements et formés (agriculteurs dont femmes /groupements) : BEN : 3000 /120 dont 96 femmes ML : 4752/190 ; GU : 3696/280 dont 75 femmes ; GA:80000/700 (surestimation). GH : 33500 ; NG : 25000 /360 ; SL : 4500 dont 3600 fem/180.	Agriculteurs mobilisés et formés Agriculteurs/groupes : BEN : 3402/133 dont 109 femmes ; ML : 3200/330 ; GU : .4115./335 dont 65 gp de femmes ; GA : 18300/ 258 (80% femmes) ; GH : 22570/318 ; NG : 15000 dont 5000 fem/1200 ; SL : 5638 dont 3121fem/ 345.	BEN: 4; ML: 3 GU: 4; GA: 3 GH: 3; NG: 3 SL: 4	0.103	BE : 0,412 ; ML : 0,309 ; GU : 0,412 ; GA : 0,309 ; GH : 0,309 NG : 0,309 ; SL : 0,412
Superficies additionnelles cultivées en riz de plateau (ha/T) : BEN : 17 750 ha ; ML : 57600 ha GU : 26800 ha ; GA : 12000 ha dans les 3 sites ; GH: 20000 ha ; NG : 108000 ha (162000 T); SL : 70000 ha.	Superficies de NERICA de plateau cultivées : BEN : 17035 ha ; ML : 54000 ha/2485 producteurs ; GU : 48134 ha ; GA : 63000 ha pour tout le pays ; GH : 12230 ha NG: 10141 ha (19782T); SL: 7400 ha.	BEN:3;ML:3 GU:4; GA: 4 GH:3; NG:1 SL:1;	0.061	BE : 0,183; ML : 0,183; GU : 0,244; GA : 0,244; GH : 0,183; NG : 0,061; SL: 0,061.
Quantités de semences certifiées produites : BEN : 950 T ; ML : 7799 T GU : 6000T ; GA : 10000 T GH : 1000T ; NG : 14616T SL : CBSS= 3365T, autre=2136T	Quantités de semences certifiées produites : BEN : 1014 T ; ML: 6160 T GU : 6710 T ; GA : 10656 T GH : 1300T ; NG : 2946 T ; SL : CBSS = 190T, Autres = 415 T.	BEN:4; ML:3; GU:4; GA:4; GH:4; NG: 1; SL: 1.	0.06	BE: 0,24; ML: 0,18; GU:0,24; GA: 0,24; GH: 0,24; NG: 0,06 SL: 0,06
Le NSS dans chaque pays assure des services renforcés de contrôle de la qualité : BEN : DPQC; ML : DCP/DA –LABOCEM; GU : DNA; GA: Seed Council/PTS-	Les conventions établies avec des structures ci-dessous ne sont souvent pas appliquées efficacement : BEN: Convention établie. ML: Convention établie. GU : Convention établie.	BEN: 3; ML: 3; GU : 3; GA : 2;	0.03	BE : 0,09 ;

NARI; GH : GSID NG : NASC ; SL : Pas de NSS.	GA : PTS-NARI (PTS non impliqué). GH : GSID non conventionné. NG : NASC conventionné. SL : Pas de NSS. Fait par SLARI.	GH : 2; NG : 3; SL: 2.		ML : 0,09 ; GU: 0,09 ; GA : 0,06 ; GH: 0,06 ; NG: 0,09 ; SL: 0,06.
Réhabilitation routes de desserte : BEN : 130 Km ; ML : 194,4 Km GU : 200 Km;GA : 130 km GH :270 km; NG :450km SL: 270 km	Routes de desserte réhabilitées (Km contracté : Avancement en % : BEN : 0 Km; ML: 70 Km; GU: 0 Km; GA: 0 km; GH: 20 km/100%; NG: 450 km/ 19%; SL: 270 km/35%.	BEN:0; ML: 2 GU: 0 ; GA: 0 GH: 1 ; NG: 1 SL: 1.	0.3	BE:0 ; ML:0,6 GU: 0; GA: 0 GH: 0,3;NG: 0,3 SL: 0, 3.
Construction Infrastructures Nombre par type : BEN : 7 ms, 5mg, 5 as, 5ev ; ML : 25mg, 9as, 9ev; GU : 27 ; GA : 6x(ms, mg, ev, as) ; GH : 6x (ms, mg, ev, as) ; NG:13 x (ms, mg, ev, as) ; SL: 8x (ms, mg, ev, as).	Infrastructures fonctionnelles. Nombre/ % avancement des travaux : BEN : 7ms, 5mg, 5as, 5ev ; ML: 19 mg, 18 as, 16 ev ; GU : 27/100% ; 44/60% ; 50/0% ; GA : 6 mg, 7 as/en cours ; GH: 3x(ms, mg, as)/100% ; NG: Etudes et plans/ 0%; SL: 4 x (ms, mg, ev, as) /18%.	BEN: 3 ; ML: 3 GU : 2 ; GA : 3 GH : 3 ; NG : 1 SL: 2.	0.04	BE : 0,12 ; ML : 0,12; GU : 0,08; GA : 0,12 ; GH : 0,12 ; NG: 0, 04; SL: 0,08.
Sensibilisation des paysans cibles, ONG, commerçants au VIH/SIDA et au Paludisme.	Convention /% réalisé : BEN : avec DNSP/ 20% ; ML : avec DNSP/ 100% ; GU : avec DNSP/ 60% ; GA : avec DSH, NAS and CCF; GH: avec GHS (28850 UC)/ 100% ; NG : Atelier avec techniciens ; SL: MOU (LE 195 million)/100%.	BEN : 1; ML: 3; GU : 2; GA: 3; GH: 3; NG: 1; SL: 2.	0.016	BE: 0,016 ; ML : 0,048 ; GU : 0,032 ; GA : 0,048 ; GH: 0,048 ; NG: 0,016 ; SL: 0,032.
Réalisation du plan de gestion environnementale et social (PGES) par pays.	PGES/ % décaissé : BEN : non réalisé ; ML : réalisé/non appliqué ; GU : réalisé/ appliqué 70% ; GA: Pas de contrat ; GH : contrat avec EPA/ 40% ; NG : Pas de contrat ; SL : MOU with MLHE/ 28%.	BEN: 0; M: 2 GU: 3 ; GA: 0 GH: 2; NG: 0 S : 1	0.014	BE: 0; ML: 0,28 GU: 0,042; GA: 0 ; GH: 0,028; NG: 0; SL: 0,014
Réalisation de 2 études en matière de semences, de stockage de riz et d'intrants, d'accès au crédit, et de commercialisation par pays.	BEN : non réalisé ; ML: 1 ; GU: 1 ; GA: 1 (stockage de semences) ; GH : 1 étude réalisée ; NG : Non réalisé ; SL: Convention avec Statistique (50%)	BEN: 0; ML: 1; G :1; GA: 2; GH : 2; NG: 0; SL: 1.	0.017	BE : 0; ML: 0,017 GU: 0,017; GA : 0,034 GH: 0,034; NG: 0 ; SL: 0,017

Composante C : Renforcement des Capacités				
Etudes (i) filière riz, (ii) système d'information des marchés de riz, (iii) situation de référence, (iv) étude d'impact.	Nombre d'études réalisées. Etude de référence faite tard. BEN : 2 (référence, impact) ; ML : 2 (référence, impact) ; GU : 2 (référence, impact) ; GA : 2 (référence, impact). GH : 3 (référence, impact, filière riz); NG: 2 (référence et impact) ; SL : 2 (référence, Impact, NERICA riz).	BEN: 2; ML: 2 GU : 2 ; GA: 2 GH : 3 ; NG: 2 SL : 3	0.038	BE : 0,076; ML: 0,076 ; GU : 0,076 GA: 0,076; GH: 0,114; NG : 0,076 ; SL: 0,114
Les capacités matérielles et humaines des instituts de recherche renforcées.	Les Instituts de recherche de la majorité des pays ont été renforcés en matériels de transport et en équipement de bureaux et de recherche.	BEN : 3;ML:3 GU : 3; GA: 4 GH : 3; NG : 3 SL : 3	0.062	BE : 0,186 ; ML : 0,186 ; GU : 0,186 ; GA : 0,248 ; GH : 0,186 ; NG : 0,186 ; SL: 0,186.
Les capacités matérielles et humaines des institutions du ministère d'agriculture, des travaux publics et du PCU renforcées.	Les services décentralisés des Ministères de l'Agriculture ont été équipés en matériels de transport et de bureaux. Les autres départements (routes, infrastructure) n'ont pas été renforcés matériellement.	BEN: 3; ML: 3 GU : 3; GA : 2 GH : 3; NG : 3 SL : 3	0.07	BE: 0,21; ML : 0,21 GU : 0,21; GA : 0,21 GH: 0,21; NG: 0,21 SL: 0,21
Composante D : Gestion du Projet				
Création de la Cellule de Coordination et mise en place du personnel adéquat.	La Cellule a été créée et le personnel mis en place. Certains pays ont connu des changements au niveau du personnel (le Ghana, le Nigéria et le Sierra Leone).	BEN : 3; ML: 3 GU : 3 ; GA : 3 GH : 3 ; NG : 3 SL : 3	0.025	BE : 0,075; ML : 0,075; GU : 0,075 GA : 0,075; GH: 0,050 NG: 0,050; SL: 0,050.
Mise en place et d'une équipe de promotion du NERICA, d'un Comité de Pilotage et d'un système suivi évaluation au niveau national et régional (ARI).	Les réunions du Comité du pilotage régional ont été régulières. Les CPN n'ont pas été régulières dans certains pays (La Gambie, le Nigéria). Le plan de travail et les budgets annuels ne sont pas respectés pour la majorité des pays.	BEN:3; ML: 3; GU : 3 ; GA : 2; GH : 3 ; NG : 3; SL : 3.	0.027	BE: 0,081; ML : 0,081; GU: 0,081; GA : 0,054 GH: 0,081; NG: 0,054 ; SL: 0,081.
NOTE GENERALE DES RESULTATS [correspond à la somme des notes pondérées]				BE : 1,951 ; ML : 2,773 ; GU : ,103; GA : 2,106 GH: 2,422; NG : 1,844 ; SL : 2,024

XXXX XX

Cochez ici pour ignorer la note auto calculée

Donner les raisons pour lesquelles la note autocalculée a été ignorée

Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note autocalculée

BE: 1,951;
ML:2,773;
GU: ,103;
GA : 2,106
GH: 2,422;
NG: 1,844
SL: 2,024

I. REALISATIONS / EFFETS OBTENUS

RENDEMENTS		Note de l'évaluation
Prévisions	Réalisations	
Composante A : Transfert de Technologies		
Les Instituts de recherche commencent à produire des semences de pré-base pour leur pays.	Aucun institut de recherche n'a commencé à produire des semences de pré-base des variétés de NERICA. ARI n'a pas fournie pour chaque pays les quantités de semences de pré-base programmés.	1
Les semences de base des variétés de NERICA produites par les institutions spécialisées (SRNA et NASC) et les semenciers leaders sont disponibles en quantités suffisantes.	Les SRNA de la majorité des pays n'ont pas produits les quantités nécessaires de semences de base contractés avec le projet. Les semences de base fournies par le NASC (Nigéria) contiennent des impuretés. Les semenciers leaders ne sont intervenus dans la production de semences de base.	2
Les agriculteurs ont plus recours à l'intensification des cultures (application technologie complémentaire) qu'à l'extension des superficies cultivées pour augmenter la production.	L'augmentation de la production de NERICA est due plus à l'extension des superficies qu'à l'intensification des cultures, plus notable sur des parcelles bénéficiant d'un apport en machinisme et en intrants. Le taux de recouvrement en nature par le projet de ces apports est moyen.	2
Conservation du potentiel productif des variétés de riz par des croisements avec les variétés locales.	Les variétés locales n'ont pas été cataloguées. L'absence de chambres froides fonctionnelles dans les Instituts de recherche de la majorité des pays ne permet pas la conservation des semences des variétés locales. Les germoplasmes locaux sont conservés dans d'autres pays à l'étranger. Des actions de croisement avec des variétés locales n'ont pas été entamées dans la plupart des pays à l'exception du Ghana.	2
Extension des superficies cultivées en riz et amélioration de la productivité de la main d'œuvre par la mécanisation des techniques culturales.	L'extension des superficies est réelle. Par contre, Le non recours des bénéficiaires aux équipements de pré et post récolte n'a pas permis d'améliorer la productivité de la main d'œuvre et d'atteindre la cible des superficies additionnelles dans les sites du projet.	2
La plus-value de la production de riz est améliorée au niveau communautaire par les équipements de transformation.	L'acquisition tardive des équipements expérimentaux de conditionnement et de transformation du riz n'a pas permis de sensibiliser les communautés afin qu'elles puissent s'auto-équiper par le recours au crédit à moyen terme. La plus-value de la production n'a pas été améliorée au cours du projet.	1

Composante B : Appui à la production		
<p>Les producteurs et autres intervenants se sont organisés en groupements et autres types d'associations.</p> <p>Les liens solides ont été établis entre les différents maillons de la chaîne d'intervenants dans la filière riz.</p>	<p>Le nombre important de groupement de producteurs de semences de NERICA a rendu difficile l'organisation du secteur des semences. L'intervention du projet et des institutions gouvernementales dans la commercialisation des semences produites par ces producteurs et dans la fourniture d'intrants n'a pas permis de combler le vide qui existe dans l'implication des ONGs et autres intervenants dans la structuration de la filière riz.</p>	2
<p>L'institution de certification de riz renforcée et fonctionnelle dans le pays. Bénin : DPQC ; Nigéria : NASC ; La Gambie : SeedCouncil/NARI; Ghana : GSID ; Mali : DCP/DA, LABOPSEM ; Guinée : DNA ; Sierra Leone : SLARI.</p>	<p>Pour certains pays les services spécialisés ont assuré le contrôle des semences (Bénin, Nigeria, Mali, Guinée). Pour les autres pays, il n'y a pas eu de contrat avec les institutions spécialisées. Aussi, très peu de producteurs éliminent les impuretés de leurs champs faute de supervision. Les producteurs de semences recyclent leurs propres semences sur plusieurs années faute d'encadrement.</p>	3
<p>Les besoins en semences certifiées des variétés sélectionnées de riz sont satisfaits.</p>	<p>Dans les zones du projet, l'offre de semences de NERICA semble être supérieure à la demande. Toutefois, le surplus trouve des difficultés à être écoulé par les structures publiques. Néanmoins, la qualité de certaines semences stockées laisse à désirer (faible taux de germination au Sierra Leone, impuretés des semences au Nigéria)</p>	3
<p>Amélioration des revenus par la facilitation de la commercialisation des intrants, des équipements et des produits dérivés du riz et par la réduction des pertes post récolte</p>	<p>Les retards et les faiblesses constatés dans l'amélioration des routes et dans la construction des infrastructures de stockage et de commercialisation de la production n'ont pas contribué à la facilitation de la commercialisation des intrants et des autres facteurs de production et à la réduction des pertes.</p>	1
<p>La productivité de la main d'œuvre est améliorée grâce à l'amélioration de la santé des populations rurales et à la forte implication des femmes.</p>	<p>Les contrats établis avec les institutions de santé ont été appliqués dans certains pays et tardivement dans d'autres. Mais, l'absence de statistiques au niveau des centres de santé des zones du projet concernant les maladies endémiques ne permet pas de juger de l'impact de cette action.</p>	2
<p>Les impacts négatifs liés à l'extension des cultures de riz (perte de fertilité et érosion des sols) et à l'intensification (produits chimiques) sont maîtrisés.</p>	<p>Pour la majorité des pays le PGES n'a pas été établi. Les contrats établis avec les institutions environnementales n'ont été appliqués que partiellement. Les superficies de végétation naturelle défrichées pour la culture de riz n'ont pas été compensées par des travaux de reforestation.</p>	1
Réponse à La crise alimentaire		
<p>La crise alimentaire a été maîtrisée grâce à la fourniture des facteurs de production.</p>	<p>Pour endiguer la crise alimentaire, des semences, du matériel agricole, des fertilisants et des herbicides ont été distribués à des agriculteurs résidant aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des sites d'intervention du</p>	2

	projet. Ces activités ont contribué à l'accroissement de la production ; toutefois, la part imputable à ces activités n'a pu être établie de façon précise.	
La réponse à la crise alimentaire est durable.	Les équipements de production acquis lors de la crise alimentaire ne sont pas gérés de façon efficiente (pannes fréquentes des tracteurs, motoculteurs et autres équipements mal entretenus). Les augmentations de rendements obtenus et les profits engrangés, n'ont pas initié le recours des bénéficiaires aux institutions financières pour l'acquisition des intrants à l'instar de ceux qu'ils ont bénéficié du projet. Les fonds de roulement en nature mis en place fonctionnent difficilement. Tout cela contribue à la précarité de l'impact obtenu.	2
Composante C : Renforcement de capacités		
La filière Riz au niveau national devient rentable et va concurrencer la filière de riz importé.	Grâce au NERICA, les produits de la récolte couvrent largement toutes les charges d'exploitation. Les revenus se sont accrus et les conditions de vie des producteurs se sont améliorées. Les producteurs de coton se reconvertissent en producteurs de riz NERICA qui concurrence fortement le riz importé.	3
Durabilité de la culture de riz de plateau par la conservation du potentiel génétique des variétés et l'utilisation des paquets technologiques.	Les agriculteurs ont constaté l'augmentation de leur production par l'utilisation des techniques culturales améliorées et des variétés améliorées de NERICA. Ceci explique leur engouement pour l'extension de cette culture et milite pour sa durabilité. Néanmoins le risque de la dégénérescence des semences de ces variétés par suite du non renouvellement des semences de pré-base et de base est réel.	3
Durabilité des investissements réalisés par le projet par le renforcement de la capacité des institutions du pays.	La capacité des institutions impliquées dans la mise en œuvre du projet ont été, pour l'essentiel, renforcées et ces institutions exercent convenablement leurs missions régaliennes. Toutefois, les acquis observés méritent d'être consolidés à travers une 2 ^e phase ou à partir des moyens propres du pays.	3
Composante D : Gestion du Projet		
Supervision et contrôle efficace des activités physiques et financières du projet.	Le manuel de procédure et le système informatisé de suivi évaluation n'ont pas été établis dans la grande majorité des pays. Le changement fréquent de l'équipe de l'UCP dans certains pays (Sierra Leone, Nigéria, Guinée) et l'extension de ses activités à d'autres régions non programmés a eu un impact sur les délais de réalisation des activités.	2
Implication efficace des bénéficiaires dans l'exécution des activités du projet.	Grâce à des conventions et protocoles, aux actions d'animation, de sensibilisation, de formation, de rencontres, les bénéficiaires sont bien impliqués dans l'exécution des activités du projet. Mais leur contribution financière et en nature n'a pas été effective surtout dans la réalisation et la maintenance des travaux d'infrastructures.	2

Programmation et réalisation efficiente des activités du projet.	Le programme de travail annuel et le budget y afférent sont préparés et approuvés par le Comité National de Pilotage. Le respect de cette programmation a été déficient.	2
NOTE GENERALE DES RENDEMENTS [Correspond à la moyenne des notes de l'évaluation]		2,05

Cochez ici pour ignorer la note auto calculée

Donner les raisons pour lesquelles la note autocalculée a été ignorée

Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note auto calculée	2,05
---	------

Autres rendements : Pour tous les pays, une partie du budget des travaux du prêt a été réallouée à la crise alimentaire. Ceci a créé un déséquilibre entre les activités du composant « appui à la production » qui risque de compromettre la durabilité des augmentations de production atteints grâce à l'approvisionnement des bénéficiaires en grandes quantités d'intrants et d'extension des surfaces cultivées par la mécanisation (tracteurs et motoculteurs). Cette réallocation budgétaire qui varie selon les pays (de 290000 UC à 500000 UC) aurait dû se faire aux dépens des catégories « Divers » et « biens » pour éviter de compromettre la durabilité de cette augmentation de la production par l'absence d'infrastructures et de routes nécessaires pour soutenir cette production additionnelle.

Menaces qui pèsent sur la viabilité des rendements obtenus :

Les résultats obtenus en matière de sélection variétale, de productions de semences certifiées, de riz de consommation et leur commercialisation restent fragiles et leur pérennisation pourrait être mise à l'épreuve si les mesures de consolidation ci-dessous ne sont observées :

(i) les premiers équipements de production et post récoltes acquis tôt (2008) par certains pays (Ghana, La Gambie) sont pour la plupart tombés en panne par suite de leur utilisation intensive pour la production au lieu de leur affectation aux essais et à la formation des bénéficiaires. Ceux acquis vers la fin du projet par la majorité des pays bien que non encore affectés ou installés aux communautés vont subir le même sort par suite de la méconnaissance par les bénéficiaires de leur finalité. Ces équipements doivent être perçus comme du matériel de formation et utiliser comme tests pour amorcer la mécanisation des activités de production du NERICA, seule facteur capable de viabiliser notablement la productivité et la production du NERICA.

(ii) la non réalisation de la totalité des 1350 km de route rend certains sites inaccessibles à certaines périodes de l'année ce qui rend difficile l'écoulement des produits des zones de production vers les zones de consommation.

(iii) la non réalisation du PGES pour la majorité des pays et des actions de sensibilisation des maladies endémiques pour certains (Nigéria) exposent le milieu naturel à des actions anthropiques, et les populations à des risques de maladies pouvant les rendre inaptes à développer des activités agricoles (perte de productivité).

E. CONCEPTION ET ETAT DE PREPARATION A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET (250 mots)

Le projet a été conçu avec des Unités de Coordination de projet avec 4 experts détachés des services des Ministères afin de se consacrer uniquement à la Coordination du projet. Il a été programmé le recrutement d'une ONG et des consultants pour encadrer et mobiliser les structures gouvernementales spécialisées pour l'exécution des volets principaux du projet à savoir la recherche, la formation, la vulgarisation, la sensibilisation, le renforcement des capacités et l'étude et contrôle des travaux.

L'objectif du projet est la diffusion des variétés de riz NERICA de plateau à travers les 7 pays de l'Afrique de l'Ouest. Ainsi, Africa Rice a été chargé de la coordination régionale du projet pour les 7 pays. En effet, ARI a reçu de la Banque de 1991 à 1997 un Don de 2,91 millions UC pour développer des variétés de riz NERICA. Entre 1999 et 2000, ARI a reçu de la Banque un autre Don de 400 000UC.

Le projet a tenu compte des leçons tirées d'autres PCR dans le secteur et ce d'autant plus que la majorité des pays n'ont pas eu d'expérience dans la culture du NERICA de plateau (Sierra Leone, Nigeria, Ghana, Bénin) alors que les autres ont bénéficié d'autres projets de riziculture de plateau financés par d'autres bailleurs de fond (La Gambie, La Guinée). Ainsi, en plus de la diffusion du riz NERICA, il a été programmé : i) la structuration du secteur de production des semences certifiées ; ii) la formation des bénéficiaires sur des équipements de

petite échelle pour les techniques culturales de pré et post récolte et pour le conditionnement du riz ; iii) l'amélioration partielle au lieu de la réhabilitation des routes d'accès aux zones de production, et iv) la construction de structures légères et non mécanisées pour le séchage et le stockage de la production. En mars 2003, l'équipe de préparation du projet a visité 5 sur les 7 pays pour identifier les zones potentielles adéquates et a choisi 3 à 6 sites par pays. Elle a tenu compte des projets de riziculture en cours de préparation ou de mise en œuvre financés par d'autres bailleurs de fond (Coopération bilatérale, FIDA, Banque Mondiale). A la mise en œuvre, les activités du projet se sont étendues à plusieurs autres sites et même à tout le pays comme c'est le cas de La Gambie.

ASPECTS LIES A LA CONCEPTION ET A L'ETAT DE PREPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET		EVALUATION	Note de l'évaluation	
REALISME	a) Du fait de sa complexité, le projet est soutenu par une analyse de la capacité du pays et de son engagement politique.	L'analyse du cadre institutionnel montre que les structures nationales spécialisées (recherche, vulgarisation, appui technique) nécessitent un renforcement de leur capacité pour leur permettre de réaliser les missions qui leur sont assignées. Ceci a été retenu comme une composante du projet. Les 7 pays choisis font partie du NEPAD.	3	
EVALUATION DU RISQUE ET ATTE-NUATION	b) La conception du projet tient suffisamment compte de l'analyse des risques.	Les hypothèses/risques du cadre logique se sont révélées exacts lors de la mise en œuvre du projet. D'autres risques non mentionnés ont survécu en cours d'exécution tel que les changements climatiques (années sèches)	3	
UTILISATION DES SYSTEMES DU PAYS	c) Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres sont fondés sur des systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires	Les procédures d'acquisition appliquées sont celles du Gouvernement et de la Banque. Des délais très longs ont été observés. Le manuel de procédures ainsi que le système de suivi-évaluation ne sont pas disponibles à la clôture du projet.	2	
Pour les dimensions ci-après, attribuer des notes d'évaluation distinctes pour la performance de la Banque et la performance de l'emprunteur :			Note de l'évaluation	
			Banque	Emprunteur
CLARTE	d) Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies.	Les responsabilités des différents acteurs et bénéficiaires ont été clairement définies au moment de l'évaluation. L'emprunteur en a tenu compte, malgré la non implication des ONG, et la faible participation des APE pour le PGES et la DNS (VIH/SIDA, Palu) et les lenteurs administratives enregistrées. .	2	2
PREPARATION A LA PASSATION DES MARCHES	e) Les documents requis pour l'exécution (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés,	Les documents requis pour l'exécution n'étaient pas prêts au moment de l'évaluation. Il a fallu réaliser les études d'exécution et élaborer les DAO des infrastructures, établir la situation de référence pour définir les activités d'appui	2	1

	etc.) sont prêts au moment de l'évaluation.	conseil.		
PREPARATION AU SUIVI	f) Les indicateurs et le plan de suivi sont adoptés.	Il n'y a ni manuel de suivi évaluation, ni base de données fonctionnelles. Les réunions du Comité de pilotage se tiennent régulièrement. Les missions de supervision de la Banque ont été régulières.	2	2
DONNEES DE REFERENCE	h) La collecte des données de référence est achevée ou en cours.	Très peu de données de référence étaient disponibles au démarrage du projet. L'étude de la situation de référence a été réalisée pendant le projet pour tous les pays (2010).	2	1

F. MISE EN ŒUVRE (300 mots)

Principales caractéristiques de l'exécution du projet :

La mise en vigueur et le démarrage ont eu lieu en 2005 pour une durée de 5 ans et la date d'achèvement initialement prévue au 31 décembre 2010 a été prorogée au 30 décembre 2011. On a noté un retard dans la mise en vigueur et le démarrage effectif du projet spécifique à chaque pays dû à la non satisfaction des conditions préalables au premier décaissement. Ainsi, les travaux sur les pistes et les infrastructures ont été retardés par suite des retards cumulés dans les études, la préparation des DAO et le contrôle des travaux par les services souvent gouvernementaux d'une part et d'autre part par l'incapacité des entreprises à respecter les délais d'exécution. La Guinée n'a pu rattraper ce grand retard cumulé que 6 mois avant la clôture du projet en prenant les mesures adéquates pour palier à ces insuffisances. La sous estimation des prix unitaires des travaux sur les routes et la réallocation des fonds de la catégorie « travaux » à la Crise Alimentaire n'expliquent que partiellement les faibles performances de ces activités.

L'opérateur chargé de la gestion environnementale n'a pas respecté la programmation de cette activité de telle sorte que pour la majorité des pays, le PGES n'a pas été soit élaboré soit mis en œuvre. Le respect de la programmation des activités liées à l'adoption des variétés et des technologies complémentaires du riz NERICA par les groupements a permis la forte acceptation de cette culture par les bénéficiaires. Par contre, la mise en œuvre tardive et le manque d'harmonisation entre les activités liées à l'adoption des techniques de pré, post récolte et de transformation du riz n'ont pas permis la vulgarisation de ces techniques. La qualité de certaines actions exécutées dans certains pays laisse à désirer. Malgré l'atteinte de l'objectif quantitatif de semences produites, la certification et la commercialisation des semences de riz sont mal structurées de telle sorte que des problèmes de mauvaise germination, d'impuretés semencières, de mévente et de mauvais stockage continuent à se poser.

Rôle des autres partenaires :

Le projet qui a démarré au Benin, en Gambie, en Guinée, au Ghana, au Mali, au Nigeria et en Sierra Leone était supporté par plusieurs bailleurs de fonds dont le Gouvernement du Japon, le PNUD, la fondation Rockefeller, le CFC, l'USAID, l'IFAD, SG2000, la FAO, la BAD et la Banque Mondiale. Le mandat de ARI a été étendu aux pays de l'Afrique de l'est et du centre pour la diffusion du NERICA (WARDA, 2003).

Harmonisation : Dans la plupart des pays, d'autres projets rattachés à la production du riz en général et au NERICA en particulier sont en cours d'exécution. Malheureusement aucune synergie, aucune harmonisation des activités n'a été développée entre ces projets et le PDRN. Ainsi, à titre d'exemple, pour la Gambie, le GREP est financé par Taiwan TM, le GEAPP par l'UE et la BIRD, le PIWAMP par l'IFAD et le FMRIP par la BAD. Le rôle joué par ces partenaires dans l'atteinte des objectifs du projet est difficile à appréhender actuellement sans une analyse des rapports des missions de supervision et/ou d'achèvement des projets de ces bailleurs de fonds.

ASPECTS LIES A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET		EVALUATION		Note de l'évaluation
RESPECT DU CALENDRIER	a) degré de respect de la date prévue de clôture. Si l'écart à droite est : inférieur à 12, notation 4 entre 12 et 24, notation 3 entre 24 et 36, notation 2 supérieur à 36, notation 1	Ecart en mois entre la date prévue de clôture et la date effective de clôture ou la date de réalisation de 98% de décaissement	Le retard accusé à la clôture correspond globalement au retard accusé pour la mise en vigueur.	BEN : 3 ; ML : 4 ; GU : 3 ; GA : 3 ; GH : 3 ; NG : 3 ; SL : 3 ; AR : 3.
		BEN: 12 mois ; ML: 6 mois ; GU: 18 mois ; GA: 12 mois ; GH: 12 mois ; NG : 12 mois ; SL: 12 mois ; AR: 12 mois.		
PERFORMANCE DE LA BANQUE	b) Conformité de la Banque aux :			
	Mesures de protection environnementale.	La Banque a classé le projet dans la catégorie II. Mais elle n'a pas suivi la mise en œuvre de ce volet.		3
	Dispositions fiduciaires.	Les missions de supervision ont tous analysées la gestion financière du projet. La Banque a honoré ses engagements.		3
	Accords conclus dans le cadre du projet.	La Banque a respecté ses engagements tels qu'ils sont stipulés dans l'Accord de prêt.		4
	c) La supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions.	La Banque a pu suivre l'exécution du PDRN, grâce aux différentes missions de supervision/ BEN (12), ML (11) GU (10) GA (8), GH (10) NG (01) SL (08), AR (09).		3
	d) La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisante.	Les rapports d'audit, annuellement introduits par les emprunteurs ont été validés par la Banque et le suivi de leurs recommandations a été scrupuleusement conduit.		3
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	e) L'emprunteur s'est conformé aux:			
	Mesures de protection environnementale	En général, le PGES n'a pas été réalisé et les conventions signées n'étaient pas appliquées. Aucune mesure de protection environnementale n'a été prise.		2
	Dispositions fiduciaires.	La contrepartie a été régulièrement versée en dépit des retards.		3
	Accords conclus dans le cadre du projet.	L'Emprunteur n'a pas respecté tous ses engagements tels que stipulés dans l'Accord de prêt ; certains protocoles d'accord prévus n'ont pas été conclus.		2
f) L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées de la Banque dans le cadre de sa supervision du projet ;	L'Emprunteur a été globalement attentif aux recommandations des missions de supervision. Il n'a pas signé les conventions avec certains ministères (Travaux, Environnement, santé).		2	

g) L'emprunteur a utilisé, pour les prises de décisions, les informations tirées du processus de suivi.	La majorité des recommandations des missions de supervision ont été partiellement satisfaites.	2
---	--	---

G. ACHEVEMENT (150 mots)

1. Le PAR a-t-il été fourni à temps, conformément à la Politique de la Banque?

Date de réalisation de 98% de décaissement (ou date de clôture, si applicable)	Date PAR été envoyé à pcr@afdb.org	Ecart en mois	NOTE DE L'EVALUATION (généralisé automatiquement) Si l'écart est égal ou inférieur à 6 mois, la note est de 4. Si l'écart est supérieur à 6 mois, la note est de 1.
BEN : 30 décembre 2011 ; ML : 30 juin 2011 ; GU : 30 juin 2012 ; GA : 30 décembre 2011 ; GH: 30 décembre 2011 ; NG: 30 décembre 2011 ; SL: 30 décembre 2011	BEN : NA ; ML : NA GU : NA ; GA : NA GH: Août 2011; NG: NA ;SL:NA	BEN : 4mois ; ML: 4mois ; GU: 4 mois ; GA: 4 mois; GH: 4 mois; NG: 4mois ; SL: 4mois	BEN: 4;ML : 4; GU: 4; GA:4 ; GH : 4; NG :4; SL : 4

La mission d'achèvement comprenait deux consultants en génie rural (un pour les pays francophones et un pour les pays anglophones), un agronome et un Agro économiste de la Banque. Leurs profils sont en adéquation avec les deux réalisations principales du projet : les infrastructures et l'appui à la production agricole. Certaines CCP ont élaboré un rapport d'achèvement non conforme au format demandé et non entièrement renseigné. Les CCP ont assisté les membres de la mission, pour le travail de bureau ainsi que les visites de terrain. Le RAP est le produit d'un travail participatif, impliquant toutes les parties prenantes et intègre les enseignements tirés des discussions franches tenues avec les différents intervenants.

H. ENSEIGNEMENTS TIRES DE L'EVALUATION (300 mots)

Principales leçons :

- (i) Veiller à identifier dès le démarrage du projet, les activités primordiales afin de leur accorder la priorité requise dans la programmation et l'exécution ;
- (ii) Accorder une plus grande importance aux clauses relatives aux capacités techniques, matérielles et financières des entreprises lors de l'élaboration et de l'évaluation des DAO des travaux ;
- (iii) Les prérogatives et le financement de l'institution régionale ou multilatérale dans un projet multinational doivent être bien définies afin d'éviter une réallocation déséquilibrée des fonds entre les différents pays;
- (iv) S'assurer que le rôle de coordination de l'institution multinationale ne se limite pas à la fourniture de produits et de service à leurs contreparties au niveau national mais à les assister pour atteindre l'autosuffisance en ces services et à un transfert effectif de nouvelles technologies ;
- (v) Dans les Etats fédéraux, le maître d'ouvrage et maître d'œuvre programmés à l'évaluation du projet devraient être de préférence les organismes déconcentrés au niveau Etatique ;
- (vi) La capacité et la disponibilité de financement des institutions de micro-finance existantes dans les zones du projet doivent être bien analysé au PAR pour des projets nécessitant leur intervention.

I. RESUME DES NOTES OBTENUES PAR LE PROJET

CRITERES	SOUS-CRITERES	Note de l'évaluation
RENDEMENT DU PROJET	Réalisation des résultats	2,17
	Réalisation des rendements	2,05
	Respect du calendrier	3,1
	NOTE GENERALE DES RENDEMENTS DU PROJET	2,44
PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conception et état de préparation	
	Les objectifs du projet sont pertinents pour les priorités de développement du pays	4
	Les objectifs du projet sont réalisables au regard des contributions au projet et du calendrier prévisionnel	3
	Les objectifs du projet sont conformes à la stratégie nationale ou régionale de la Banque	4
	Les objectifs du projet sont conformes aux priorités générales de la Banque	4
	Le cadre logique prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	2
	Les objectifs et les rendements, ainsi qu'ils sont présentés dans le cadre logique, sont mesurables et quantifiables	2
	Le cadre logique présente les risques et les hypothèses clés	3
	La capacité et l'engagement politique du pays sont à la hauteur de la complexité du projet	3
	La conception du projet contient une analyse satisfaisante des risques	3
	Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres processus sont fondés sur les systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires.	2
	Les responsabilités en ce qui concerne l'exécution du projet sont clairement définies	2
	Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation	3
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont adoptés	2
	La collecte des données de référence est achevée ou en cours	2
	NOTE PARTIELLE DE LA CONCEPTION ET DE L'ETAT DE PREPARATION DU PROJET	2,79
	Mesures de protection environnementale	3
	Dispositions fiduciaires	3
	Accords conclus dans le cadre du projet	4
	La qualité de la supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions	3
	La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisante	3
	Le PAR a été fourni à temps	4
	NOTE PARTIELLE DE LA SUPERVISION	3,33
	NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE LA BANQUE	3,06
	Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies	2
	Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation	1

	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont approuvés	2
	La collecte des données de base est achevée ou en cours	1
	NOTE DE LA CONCEPTION DU PROJET ET DE SON ETAT DE PREPARATION	1,5
	Mise en œuvre	
	L'emprunteur s'est conformé aux:	
	Mesures de protection environnementale	2
	Dispositions fiduciaires	3
	Accords conclus dans le cadre du projet	2
	L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées par la Banque dans le cadre de sa supervision du projet	2
	L'emprunteur fonde ses décisions sur les informations tirées du suivi	2
	NOTE PARTIELLE DE LA MISE EN ŒUVRE	2,2
	NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE 'EMPRUNTEUR	1,85

J.TRAITEMENT

ETAPE	SIGNATURE ET OBSERVATIONS	DATE
Vérifié par le Chef de Division du Secteur		
Vérifié par le Directeur Régional		
Approuvé par le Directeur Sectoriel		

APPENDICE 1

Echelle de notation et correspondances

NOTE	EXPLICATION
4	Très satisfaisant Réalisation parfaite, aucune faille
3	Satisfaisant La majorité des objectifs sont atteints en dépit de quelques lacunes
2	Moyen Projet partiellement abouti. Presque autant de résultats que de lacunes
1	Médiocre Très peu de réalisations et de graves lacunes
NA	Sans objet

N.B.: Les formules sont arrondies à la décimale supérieure ou inférieure. Pour les calculs, seuls des nombres entiers sont retenus.

Annexe 1

COMMENTAIRES SUR L'ANALYSE ECONOMIQUE

L'analyse économique du projet à son achèvement a été effectuée en utilisant les données sur les coûts des intrants, les prix de vente de la production et les rendements des cultures obtenus par la mission et lors des discussions avec les bénéficiaires. La rentabilité économique a été calculée sur la base des bénéfices additionnels du projet, sur une période de 20 ans. Les bénéfices additionnels retenus sont ceux qui sont aisément quantifiables, et proviennent de l'accroissement de la production agricole des cultures pluviales et irriguées.

Les rendements du riz en Afrique de l'ouest ont été en moyenne de 1,8 t/ha sur les parcelles des paysans, variant de 1,5 t/ha à 2,5 t par pays et par type de variétés rizicoles. Les parcelles de riz NERICA ont eu des rendements moyens estimés à 3 t/ha. Il est estimé qu'environ 200.000 ha sont cultivés sous cultures du NERICA, avec une production d'environ 700.000 t. Les comptes d'exploitation ont été établis en fonction de ces rendements atteints qui sont liés à l'application progressive des paquets technologiques (intrants, techniques culturales) et au degré des mesures d'accompagnement et appuis-conseils apportés aux agriculteurs par les différents partenaires du projet. Les coûts de production d'une tonne de riz paddy sont estimés en moyenne à 200 US\$. Le bénéfice total provenant de la culture du riz NERICA dans la zone d'intervention du projet a été déterminé en multipliant ce revenu net d'un ha par la superficie additionnelle ou convertie en cultures de riz NERICA.

Une récente étude d'avril 2011 réalisée par une équipe de la FAO, du CILSS, du PAM et du CIRAD, montre que le NERICA a eu un fort impact sur l'accroissement des superficies en riz, qui sont passées de 5 millions d'ha en 2006 à 6,2 millions d'ha en 2009. Le taux d'auto approvisionnement est passé pour le Bénin de 23% en 2006 à 34% en 2009, pour le Mali de 79% à 90%, et pour la Guinée de 125% à 130%. Le taux de progression des importations de riz s'est très sensiblement ralenti. En effet, elles sont passées de 5 millions de tonnes en 2006 à 5,2 millions de tonnes en 2009, alors qu'elles sont passées de 3,2 millions de tonnes à 4,9 millions de tonnes, sur la période 2001-2005.

Sierra Leone. Ghana. Nigéria. Gambie.

Le coût de production d'un ha de culture de riz NERICA a varié d'un pays à l'autre. Ainsi, il a été respectivement de 12000 GMD, 66650 NGN, 3,15 millions SLL, respectivement pour la Gambie, Le Nigéria et le Sierra Leone. Le coût de production pour le Ghana est de 220 \$US la tonne. Les superficies ont varié progressivement pendant la durée du projet pour atteindre et même dépasser en année de croisière, les superficies indiquées dans le rapport d'évaluation. Ces superficies sont de 63000 ha, 10141 ha, 7400 ha et 12230 ha pour respectivement la Gambie, le Nigéria, le Sierra Leone et le Ghana.

Sierra Leone

- Superficies cultivées : 7400 ha
- Rendement moyen : 2,5 t/ha
- Coûts de production d'une tonne de paddy : 200 \$US
- Prix riz bord champ : en moyenne 250 \$US

Ghana

- Superficies cultivées : 12.230 ha
- Rendement moyen : 2,5 t/ha
- Coûts de production d'une tonne de paddy : 220 \$US
- Prix riz bord champ : en moyenne 250 \$US

Gambie

- Superficies cultivées : 63.000 ha
- Rendement moyen : 2 t/ha
- Coûts de production d'une tonne de paddy : 210 \$US
- Prix riz bord champ : en moyenne 250 \$US.

Nigéria

- Superficies cultivées : 10.141 ha
- Rendement moyen : 1,8 t/ha
- Coûts de production d'une tonne de paddy : 220 \$US
- Prix riz bord champ : en moyenne 280 \$US

En partant d'un rendement de référence de 2T /ha, le taux de rentabilité interne du projet a atteint les 27%, 26%, 39% et 31%, respectivement pour le Sierra Leone, le Nigéria, la Gambie et la Ghana, sur les superficies d'intervention du projet. Le TRI de 39% de la Gambie est dû à l'expérience acquise par ce dernier pays dans l'adoption du NERICA depuis plus d'une décennie lui permettant d'optimiser les coûts de production d'un ha de riz.

Bénin, Guinée, Mali

Les superficies sont de 17.035 ha, 48.000 ha et 54.000 ha pour respectivement le Bénin, la Guinée et le Mali.

Bénin

- Superficies cultivées : 17.035 ha
- Rendement moyen : 2,5 t/ha
- Coûts de production d'une tonne de paddy : 150 \$US
- Prix riz bord champ : en moyenne 250 \$US

Guinée

- Superficies cultivées : 48.000 ha
- Rendement moyen : 2 t/ha
- Coûts de production d'une tonne de paddy : 150 \$US
- Prix riz bord champ : en moyenne 250 \$US

Mali

- Superficies cultivées : 54.000 ha
- Rendement moyen : 3 t/ha
- Coûts de production d'une tonne de paddy : 180 \$US
- Prix riz bord champ : en moyenne 300 \$US

Le taux de rentabilité interne du projet a atteint 36 % pour le Mali sur les superficies d'intervention du projet. Pour le Bénin et la Guinée, ils sont estimés à 25%.

Annexe 2

GAMBIE

TAUX DE RENTABILITE (Milliers GMD)

Année	Année	Investissement	Dépenses d'exploitation	Recettes d'exploitation	Recettes nettes
1	2006	6 373	48 000	-28 000	-82 373
2	2007	1 704	38 372	-22 000	-62 076
3	2008	5 920	17 704	96 000	72 376
4	2009	16 681	5 920	96 000	73 399
5	2010	1 716	681	96 000	93 603
6	2011	4 301	30 284	96 000	61 415
7	2012	31 537	35 699	96 000	28 764
8	2013	0	12 436	96 000	83 564
9	2014	0	48 000	96 000	48 000
10	2015	0	48 000	96 000	48 000
11	2016	0	48 000	96 000	48 000
12	2017	0	48 000	96 000	48 000
13	2018	0	48 000	96 000	48 000
14	2019	0	48 000	96 000	48 000
15	2020	0	48 000	96 000	48 000
16	2021	0	48 000	96 000	48 000
17	2022	0	48 000	96 000	48 000
18	2023	0	48 000	96 000	48 000
19	2024	0	48 000	96 000	48 000
20	2025	0	48 000	96 000	48 000

TRIE sur 20 ans 39%

Annexe 3

SIERRA LEONE

TAUX DE RENTABILITE

Année	Année	Investissement	Dépenses d'exploitation	Recettes d'exploitation	Recettes nettes
1	2006	1 877 407	7 277 407	-500 000	-9 654 814
2	2007	2 945 408	6 345 408	400 000	-8 890 816
3	2008	2 951 994	4 351 994	5 000 000	-2 303 988
4	2009	4 092 885	3 492 885	8 000 000	414 230
5	2010	2 879 536	279 536	10 000 000	6 840 928
6	2011	4 200 509	399 491	13 600 000	9 000 000
7	2012	0	6 600 000	15 600 000	9 000 000
8	2013	0	7 400 000	18 000 000	10 600 000
9	2014	0	7 400 000	19 500 000	12 100 000
10	2015	0	7 400 000	19 500 000	12 100 000
11	2016	0	7 400 000	19 500 000	12 100 000
12	2017	0	7 400 000	19 500 000	12 100 000
13	2018	0	7 400 000	19 500 000	12 100 000
14	2019	0	7 400 000	19 500 000	12 100 000
15	2020	0	7 400 000	19 500 000	12 100 000
16	2021	0	7 400 000	19 500 000	12 100 000
17	2022	0	7 400 000	19 500 000	12 100 000
18	2023	0	7 400 000	19 500 000	12 100 000
19	2024	0	7 400 000	19 500 000	12 100 000
20	2025	0	7 400 000	19 500 000	12 100 000

TRIE sur 20 ans 27%

Annexe 4

NIGERIA

TAUX DE RENTABILITE (Milliers NAIRA)

Année	Année	Investissement	Dépenses d'exploitation	Recettes d'exploitation	Recettes nettes
1	2006	51 294	200 000	55 000	-196 294
2	2007	23 120	201 294	126 000	-98 414
3	2008	94 000	123 120	140 000	-77 120
4	2009	264 000	144 000	170 000	-238 000
5	2010	274 136	214 000	210 000	-278 136
6	2011	225 275	174 136	390 000	-9 411
7	2012	271 783	25 275	560 000	262 942
8	2013	0	21 783	750 000	728 217
9	2014	0	300 000	750 000	450 000
10	2015	0	300 000	770 000	470 000
11	2016	0	300 000	770 000	470 000
12	2017	0	300 000	770 000	470 000
13	2018	0	300 000	770 000	470 000
14	2019	0	300 000	770 000	470 000
15	2020	0	300 000	770 000	470 000
16	2021	0	300 000	770 000	470 000
17	2022	0	300 000	770 000	470 000
18	2023	0	300 000	770 000	470 000
19	2024	0	300 000	770 000	470 000
20	2025	0	300 000	770 000	470 000
TRIE sur 20 ans					26%

Annexe 5

GHANA

TAUX DE RENTABILITE (GHC)

Année	Année	Investissement coûts d'exploitation	Recettes d'exploitation	Recettes nettes
1	2006	844 335	844 210	-125
2	2007	17 996 993	3 628 623	-14 368 370
3	2008	1 096 488	393 488	-703 000
4	2009	984 125	3 840 675	2 856 550
5	2010	490 702	4 781 948	4 291 246
6	2011	248 415	6 850 675	6 602 260
7	2012	589 667	8 940 600	8 350 933
8	2013	589 667	8 940 600	8 350 933
9	2014	589 667	8 940 600	8 350 933
10	2015	589 667	8 940 600	8 350 933
11	2016	589 667	8 940 600	8 350 933
12	2017	589 667	8 940 600	8 350 933
13	2018	589 667	8 940 600	8 350 933
14	2019	589 667	8 940 600	8 350 933
15	2020	589 667	8 940 600	8 350 933
16	2021	589 667	8 940 600	8 350 933
17	2022	589 667	8 940 600	8 350 933
18	2023	589 667	8 940 600	8 350 933
19	2024	589 667	8 940 600	8 350 933
20	2025	589 667	8 940 600	8 350 933

TRIE sur 20 ans

31%

Annexe 6

MALI

TAUX DE RENTABILITE (Milliers FCFA)

Année	Année	Investissement coûts d'exploitation	Recettes d'exploitation	Recettes nettes
1	2006	3 150	2 800	-350
2	2007	8 500	3 500	-5 000
3	2008	8 700	10 500	1 800
4	2009	14 200	15 300	1 100
5	2010	16 150	18 300	2 150
6	2011	17 750	20 150	2 400
7	2012	17 750	20 150	2 400
8	2013	17 750	20 150	2 400
9	2014	17 750	20 150	2 400
10	2015	17 750	20 150	2 400
11	2016	17 750	20 150	2 400
12	2017	17 750	20 150	2 400
13	2018	17 750	20 150	2 400
14	2019	17 750	20 150	2 400
15	2020	17 750	20 150	2 400
16	2021	17 750	20 150	2 400
17	2022	17 750	20 150	2 400
18	2023	17 750	20 150	2 400
19	2024	17 750	20 150	2 400
20	2025	17 750	20 150	2 400
			TRIE sur 20 ans	36%